

QUE NUL.LE NE SOIT OUBLIE.E DE LA MARCHE VERS LE PLEIN EMPLOI

PREMIÈRE CONTRIBUTION DU COLLECTIF IAE

**CHANTIER
ecole**
RÉSEAU NATIONAL

 **coorace**
*Entreprises d'utilité sociale
et territoriale*

 **RÉSEAU
COCAGNE**

 **EMMAÜS**
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR
EMMAÜS
FRANCE
FONDATEUR ABBÉ PIERRE

 **F**
Fédération
des acteurs de
la solidarité

 **la fédération
des entreprises
d'insertion**

 **LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES**
Agir avec et pour les habitants

 **LES RESTAURANTS
DU COEUR**
LES RELAIS DU COEUR

 **Unai**
UNION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

MARS 2023

Depuis plus de 40 ans, l'insertion par l'activité économique s'est développée pour apporter des solutions d'emploi aux personnes les plus vulnérables et inventer des voies nouvelles pour l'autonomie et le développement des personnes sur leurs lieux de vie. Ces acteur.rice.s ont largement démontré la capacité collective à agir utilement pour l'emploi et le développement économique local, pour le lien social, la santé, l'aménagement du territoire, l'environnement, etc. La Cour des Comptes, dans un rapport de 2019, reconnaît ainsi l'investissement d'intérêt général que représente la dépense publique pour les structures de l'IAE : *“Il importe également d'accompagner le développement de structures qui sont des acteurs importants du tissu local dans les zones à faible activité économique et ont souvent fait preuve d'innovation en explorant de nouveaux secteurs d'activité, comme les circuits courts et l'écoconstruction par exemple, après l'environnement, l'agriculture biologique, les services à la personne ou la valorisation des déchets.”*

Réseaux généralistes ou spécialistes, nous portons la diversité et la complémentarité des modèles et des tailles des structures d'insertion. C'est dans cet esprit que nous travaillons de longue date ensemble, que nous nous sommes mobilisé.e.s autour du Pacte Ambition IAE et que nous continuerons à promouvoir des réponses novatrices pour l'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité, comme peut l'illustrer la richesse des projets et expérimentations proposés et lancés ces dernières années. **Nous sommes aujourd'hui déterminé.e.s à construire avec les personnes et acteur.rice.s concerné.e.s par nos activités, comme avec nos nombreux partenaires, dans les régions et au niveau national, une vision commune de l'IAE donnant toute sa place aux valeurs et réalités de participation et de lien social, dans le secteur marchand et non marchand, dans la diversité de nos modèles économiques, pour faire face aux défis économiques, sociaux, territoriaux et écologiques de la marche annoncée vers le plein emploi.**

Nous n'avons qu'un objectif qu'aucune femme, qu'aucun homme, qu'aucun lieu de vie, qu'aucune source d'inventivité ne soit laissée au bord du chemin collectif.

D'autant que l'insertion par l'activité économique joue et devra plus que jamais jouer un rôle central dans la capacité de notre pays et de l'Europe à répondre aux défis brûlants de la cohésion sociale et territoriale et du respect écologique.

Aussi, **si nous partageons la nécessité de coconstruire la nouvelle feuille de route pour l'IAE avec les pouvoirs publics**, et en particulier le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion ; **un changement de méthode est indispensable pour garantir sa mise en œuvre effective**. Sur le plan méthodologique, il convient de clarifier la volonté partagée d'entamer une discussion et une co-construction entre tou.te.s les acteur.rice.s concerné.e.s à court, moyen et long terme :

- l'objectif commun doit être d'identifier les attentes et les **besoins de l'offre d'IAE dans chaque territoire** ;
- en amont des échanges sur les perspectives pour l'IAE, il est impératif de partir d'une **évaluation des résultats du Pacte Ambition IAE** et des projets de développement engagés dans le cadre des **AAP FDI 2021 et 2022** et de la situation actuelle des SIAE.

Ainsi, afin de construire une feuille de route de l'IAE pour les années à venir, certains groupes de travail nous semblent essentiels :

L'IAE au cœur d'un écosystème économique et territorial :

- Dans ce groupe de travail, il s'agira de travailler à tout ce que l'IAE permet d'initier ou de développer dans les territoires. Sachant que cela va bien au-delà de la capacité à intégrer des personnes dans le monde du travail, que ce soit en termes de lien social, de cohésion et de coopération territoriale, de commande publique responsable, d'innovation et d'ingénierie des transitions...
- De la même manière, l'IAE ne peut agir seule. Il est souvent attendu d'elle qu'elle soit force de proposition et d'exemplarité pour les autres acteurs économiques. Il s'agira d'identifier bien plus finement comment elles sont, avant tout, des partenaires des entreprises évaluées à leur juste valeur : des employeur.e.s experts en RH. A mi-chemin entre des entreprises et des partenaires d'insertion sociale, il s'agira également d'identifier comment chacun.e prend sa part, y compris les entreprises, dans l'intérêt des plus fragiles en mobilisant en amont (CHRS, CADA, inclusion par le sport,...) et en aval (les entreprises s'engagent, les partenaires sociaux, les branches,...).
- Dans le même ordre d'idée, certaines expérimentations (EITI, contrat passerelle, Convergence, TAPAJ, SEVE emploi, Réseau Demain etc.) pourront entrer en 2024 dans les dispositifs de droits commun et d'autres dispositifs pourraient être concernés plus tard (TZCLD). Dans l'optique de tirer parti de la forte capacité d'innovation du secteur il nous

semble important de prendre un temps d'évaluation collectif, dans le cadre d'un groupe de travail dédié, du sens et des impacts du passage d'expérimentation au droit commun de ces dispositifs, notamment en termes de convergence, de complémentarité et de modalités de financement et d'articulation des parcours.

■ Des spécificités au service d'une offre collective adaptée

L'IAE regroupe des structures différentes avec des moyens d'action propres afin de constituer une offre collective de parcours adaptée à la situation de chaque personne en difficulté et de chaque territoire, avec une analyse spécifique du contexte ultra-marin.

- Comme déjà énoncé, la complémentarité des quatre formes historiques des SIAE se retrouve dans leurs différences de moyens d'action. Sans remettre en question le principe d'une aide au poste différenciée par type de SIAE, ce groupe de travail devra identifier quels moyens essentiels en termes de financement, de durée de parcours, d'animation, de sécurisation, de « critères » d'entrée pas uniquement administratifs, de taux de sortie... sont nécessaires afin que chaque famille de l'IAE puisse agir avec un maximum d'efficacité en fonction de son territoire, de sa spécificité et de la situation particulière des personnes qu'elles accueillent.

Pour ce faire, il faut :

- une analyse partagée des "publics cibles", dépassant les seuls critères administratifs, qui permette de rendre compte de la complexité des situations vécues par ces publics dont les précarités se sont intensifiées et diversifiées ces dernières années malgré l'effet de reprise économique ;
- la nécessité d'objectiver les moyens (humains et financiers) nécessaires à l'accompagnement et l'encadrement dans les différents modèles de SIAE.

■ Un pilotage adapté aux besoins des territoires et aux enjeux économiques de chaque SIAE

- Il s'agira de définir dans ce groupe de travail un mode de pilotage à la fois aux niveaux national et territorial, tant en termes d'instance de représentation et de pilotage (CNIAE, CDIAE,...) qu'en termes de temporalité des financements (vision à moyen long terme, sécurisation des financements pluriannuels,...). Les effets de « stop & go », les difficultés administratives de déploiement, le manque de financement de la formation,... sont trop d'effets pervers à la pérennité économique des SIAE.

- Il s'agira également de s'interroger sur la manière d'animer le développement et la complémentarité des SIAE en fonction du modèle économique de chaque famille de l'IAE.

■ **La formation, 3ème pilier de l'IAE et outil indispensable de retour pérenne à l'emploi**

- Le pilotage et les moyens de la formation restent à améliorer tant pour les salarié.e.s en insertion que pour les permanents. Ce groupe de travail doit proposer de véritables solutions massives de financement et d'accès à la formation des salarié.e.s de l'IAE en prenant pleinement conscience que c'est l'outil majeur d'un retour pérenne à un emploi stable. Il s'agira de trouver les moyens de faire en sorte que la formation soit un réflexe simple et entièrement financé pour des personnes n'ayant majoritairement jamais eu la capacité à se former.

■ **L'apport de l'IAE face aux enjeux de la transition écologique et sociale**

Enfin, l'apport de l'IAE dans la construction de nouvelles réponses aux questions de la transition écologique et sociale et plus largement relevant de tous les autres domaines de l'action publique que des seules politiques d'emploi, réclame un travail de propositions à la hauteur de ces enjeux, que notre secteur a toujours explorés avec autant de succès que d'intérêt.

Ce groupe de travail, en lien avec le premier groupe, réfléchira aux moyens permettant d'accentuer l'action de l'IAE vers de nouveaux effets utiles relevant de l'intérêt général :

- réflexion sur des conditions ou moyens spécifiques permettant de donner un signal fort de reconnaissance aux activités mettant en conjonction plusieurs effets utiles relevant des politiques publiques de l'Etat ;
- propositions pour améliorer la place de l'IAE dans les « nouvelles » commandes publiques, notamment dans les domaines relevant de récentes ou prochaines politiques de soutien à la transition ;
- propositions pour le soutien des projets IAE ayant ces caractéristiques dans leur dimension interministérielle.

C'est sur ces premières bases que nous entendons travailler à une vision commune à nos réseaux et participer à la concertation avec les pouvoirs publics sur ce qui engage l'avenir des personnes que nous accompagnons et d'un développement plus harmonieux des territoires où elles vivent.

Contacts

CHANTIER École

Anne Claire Lebastard
Cheffe de projet
ac.lebastard@chantierecole.org
07 63 05 84 08

Coorace

Adrien Rivière
Service presse
adrien.riviere@coorace.org
07 49 77 45 76

Réseau Cocagne

Angélique Piteau
Service communication
communication@reseaucocagne.org
06 63 44 61 29

Emmaüs France

Hocine Hadjeras
Responsable National de Groupes
hhadjeras@emmaus-france.org
07 48 14 19 21

Fédération des acteurs de la solidarité

Coline Derrey-Favre
Chargée de mission Emploi-IAE
coline.derreyfavre@federationsolidarite.org

Fédération des Entreprises d'Insertion

Mathilde Ausort
Responsable plaidoyer et communication
m.ausort@lesentreprisesdinsertion.org
01 53 27 34 87

Le mouvement des régies

Delphine Didier
Responsable communication
delphine.didier@lemouvementdesregies.org
06 77 75 46 84

Les restaurants du cœur

Eymeric Sudreau
Service presse
presse@restosducoeur.org

Unai

Christophe Cevasco
Délégué national
christophe.cevasco@unai.fr -
06 20 77 59 34